

LA FEUILLE DE CHENE

Bulletin municipal - Octobre 2022 - N°4

Directeur de publication : Thierry SERIN

Comité de rédaction : Olivier MARTIN - André VIVENS - Laure DURAN

Conception/Impression/Crédits photos : Mairie

Tirage : 350 exemplaires - Gratuit



Horaires d'ouverture de la Mairie

lundi, mardi, jeudi
de 13h30 à 17h30

mercredi
de 9h00 à 12h00

vendredi
de 13h30 à 19h00

Téléphone
09 72 90 60 98
05 65 29 60 98

Mail
la.rouquette@orange.fr

Site Internet
www.larouquette.org



Edito

Des records de chaleur ont été battus cet été et nous avons connu une période de sécheresse intense encore perceptible à l'heure actuelle. Et oui, il est aujourd'hui un acteur majeur de notre quotidien : le réchauffement climatique ! C'est un sujet de préoccupation constant, pas seulement pour nous, mais aussi à l'échelle du globe. En ce début d'automne, nous ne sommes certes plus soumis à ces canicules mais désormais à un autre risque qui nous guette : celui de ces intempéries pluvieuses en raison du ruissellement de l'eau sur les terres desséchées et du gonflement des cours d'eau... Nous vous conseillons de consulter toutes les informations relayées par le site du ministère de la transition écologique (www.ecologie.gouv.fr).

La collectivité reste évidemment vigilante sur la question des énergies très directement liée à la problématique du réchauffement. Du fait de la vétusté du parc d'éclairage public mais aussi par notre volonté d'anticiper au mieux ce sujet, nous avons engagé la modernisation du système d'éclairage public devenu trop énergivore depuis plusieurs années. Après l'extinction de 0h à 5h et la réhabilitation de l'éclairage du stade remplacé par un système plus économe, ce sont tous nos points lumineux qui seront équipés de LED. Nous continuerons à mener une politique active de réduction de la consommation d'énergie de la collectivité. D'un autre côté, individuellement, si nous voulons éviter les coupures d'électricité, il nous faudra nous résoudre à baisser le thermostat à 19°C. Si ce n'est pas notre conscience écologique qui nous incite, ce sera malheureusement la forte hausse du coût de l'énergie qui nous y amènera. J'appelle votre attention sur les « audits énergie » proposés aux habitants d'Ouest Aveyron Communauté qui permettent de faire le point sur les possibilités d'amélioration énergétique des logements (voir article du bulletin).

Tout autre sujet, l'école, dont la rentrée est déjà loin ! Ces deux premiers mois semblent avoir été satisfaisants pour tous les élèves ainsi que pour les membres de la communauté éducative et les parents. En tout cas, nous faisons tout, et cela tient particulièrement à cœur à notre adjointe chargée des affaires scolaires, Laure Duran, pour que les enfants de la commune bénéficient des meilleures conditions pour s'épanouir sereinement.

C'était également la rentrée pour nos associations, marquée par la très belle animation autour du moulin de Castel, moment convivial qui nous avait manqué. Vous trouverez des nouvelles de certaines de nos associations dans cette édition. Enfin, nous tenons à vous informer que nous allons nous doter d'une application pour smartphone : Panneapocket. Elle viendra combler une lacune dans les outils de communication existants. Elle permettra de recevoir en temps réel (et pas seulement tous les 3 mois dans le bulletin municipal ou en cliquant sur le site de la commune) des informations essentielles (alertes météo, réunions, dates des manifestations, cérémonies...). Il vous suffira de la télécharger et de vous inscrire pour recevoir toutes ces informations communales (et uniquement celles-là !). Toute la procédure vous sera communiquée dans le prochain bulletin.

A très bientôt, prenez soin de vous.

Dates à retenir

Réunion avec les représentants des associations : **9 novembre 2022**

Cérémonie commémorative : **11 novembre 2022 à 11h30**

Réunion publique OLD : **18 novembre 2022 à 20h00**

Bal Trad-Folk : **3 décembre 2022**

Marché de Noël : **11 décembre 2022**

Réunion d'information : Obligations Légales de Débroussaillage

Dans un précédent article de la Feuille de Chêne, nous vous avons précisé que la réglementation concernant notre département et notre commune avait évolué du fait du réchauffement climatique constaté. Nous sommes maintenant classés par les services de l'état comme un département (au même titre que le Gard ou le Var par exemple) à fort risque d'incendie. Les incendies de cet été en Aveyron confirment la réalité de ce classement. Notre commune est particulièrement concernée du fait de son importante superficie forestière. Cela implique des débroussaillages qui ont un

caractère obligatoire notamment dans les zones situées à 50 mètres des constructions. Pour vous apporter toutes les informations sur cette loi et sur les conditions de son application nous vous proposons une réunion publique le vendredi 18 novembre à 20h00 à la salle des fêtes. Nous essaierons de répondre à toutes vos interrogations.

En attendant, les informations sur les OLD sont consultables sur le site du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire :

<https://agriculture.gouv.fr/un-guide-technique-sur-les-obligations-legales-de-debroussaillage-old/>



Une rentrée ensoleillée pour les petits et les grands !

C'est sans doute une légère fièvre qui présidait aux premiers pas à l'école des tout petits... Peut-être aussi une certaine appréhension habitait-elle ceux des jeunes élèves qui abordaient le CP.

Mais quoi qu'il en soit, ce fut une rentrée certainement plus sereine que les deux années précédentes. En effet, si le plan « Vigipirate » renforcé est maintenu dans nos écoles, le protocole sanitaire se voit réduit au socle minimum. C'est donc par un 1er septembre lumineux et ensoleillé que maternelle et élémentaire ont accueilli leurs élèves pour débiter cette année scolaire 2022/2023.

L'école communale s'articule cette année encore autour de 4 classes, avec un effectif total de 85

élèves. Cinq ou six Toutes Petite Section sont attendus pour effectuer leur rentrée à compter de janvier 2023 en fonction de leur date d'anniversaire des 3 ans. Pour cette rentrée, l'équipe pédagogique demeure identique.

Bonne année scolaire à tous !



Fin de la distribution des sacs poubelles !

Depuis un an déjà les sacs poubelles noirs (déchets ménagers) ne sont plus mis à disposition des usagers par Ouest Aveyron Communauté. Ceux-ci doivent les acheter. Il en va maintenant de même pour les sacs jaunes ! Cette baisse de la qualité du service est imposée par la très forte hausse des coûts de collecte et de traitement des déchets.



Le budget ordure ménagère est un budget à part de celui d'OAC et il a pour obligation d'être équilibré. Quand les coûts augmentent (hausse du prix du carburant, très forte hausse de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes), des actions sont menées pour réduire la quantité de déchets produite (compost, tri élargi) mais OAC envisage aussi des économies. Ne plus fournir de sac poubelle jaune à tout le territoire représente une économie de 80 000 euros. Souhaitons que cette décision permette de ne pas augmenter la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères que nous payons tous, avant le changement total du système de collecte et de redevance prévu pour début 2024.

Principaux travaux communaux réalisés en régie

Sur l'Aire des Trois Routes et Moulin de Castel nous avons remplacé la passerelle en bois de l'aire de jeu, très dégradée par le temps, par une passerelle métallique avec des garde-corps en bois. Nous avons dû également remplacer des tables de pique-nique... qui avaient été volées ! Des panneaux affichant les règles d'utilisation ont été apposés à l'entrée ainsi que sur les 2 terrains multisports. Ces zones sont ouvertes à tous, cela nécessite un respect des installations et des autres utilisateurs. Ce civisme est essentiel. Cet équipement est un bien collectif, si vous constatez un problème, n'hésitez pas à le signaler au secrétariat de mairie (n° sur les panneaux).

Outre les opérations de tonte et d'arrosage, le stade a été scarifié, réensemencé sur les zones sèches puis sablé pour assurer son drainage de surface.

Le cœur de village dans le bourg, est également l'objet d'un entretien régulier pour maintenir la qualité des aménagements. L'arrosage des jeunes plantations a ainsi été nécessaire pour garantir leur reprise. Les bassins du lavoir sont nettoyés régulièrement et les petits caniveaux balayés.

A l'école, la période des vacances scolaires a été mise à profit pour repeindre les murs de la cantine et y poser des lisses pour les protéger des marques des tables et chaises. Les gros travaux de nettoyage des parties extérieures ont été effectués avant la rentrée.

Concernant la voirie et les chemins, nous avons comblé quelques nids de poule sur la voirie communale à l'enrobé à froid principalement sur le secteur de Bros et avons poursuivi le nettoyage manuel de chemins trop étroits pour être traités à l'épaveuse. Ainsi nous sommes intervenus principalement sur des chemins à La Nouaillée, à Léonard, au Mas

Arrivée d'une secrétaire de Mairie supplémentaire

Depuis le 1er juillet, une nouvelle assistante a rejoint notre collectivité pour venir en appui, à temps partiel, de notre secrétaire de Mairie. En effet, l'augmentation de la charge de travail administratif était difficile à concilier avec l'accueil du public.

Nous sommes donc très heureux d'accueillir Carole Caudesaygues dans ses nouvelles fonctions. Dynamique et très souriante, elle forme désormais un duo efficace avec Virginie.

Nous lui souhaitons la bienvenue !

de Jammes, au Barrois.

Les revêtements de la rue des Buis et d'une partie de la route de Pouchouras, de la rue des Tilleuls, du départ de la route du Mas de Jammes et du lotissement Rossignol ont été refaits par une entreprise missionnée.

Près de Bros, la mare de Pouchouras a été aménagée avec la pose des tables de pique-nique et d'un panneau d'information.

Enfin, tous les portails d'accès aux trois cimetières de la commune ont été repeints après avoir été sablés.



Énergies renouvelables : une charte intercommunale pour encadrer les installations

Pendant un an, Ouest Aveyron Communauté a mené une démarche de concertation citoyenne pour élaborer une charte pour encadrer le développement des énergies renouvelables sur le territoire. Des Rouquettois et des élus de la commune ont participé à l'élaboration et à la rédaction de cette charte. Si le développement de ce type de production d'énergie est nécessaire (indispensable ?) il n'est pas acceptable à n'importe quelles conditions.

Au niveau communal nous sommes sollicités depuis plusieurs années par différentes entreprises souhaitant développer et implanter un parc éolien à proximité du chemin des Loups entre le Mas de Jamme et le bourg de La Rouquette. Ces entreprises sont très actives et aiguillonnées par la concurrence entre elles. La municipalité a eu beaucoup de mal à faire valoir son point de vue.

Au stade de la préparation du projet, nous n'étions pas informés, ni consultés. La charte définit des règles que nous souhaitons voir respecter par les développeurs. Ces règles ne s'imposent pas, mais tout développeur qui ne les respecterait pas sait qu'il verra OAC et les élus communaux

s'opposer au projet. Or sans l'adhésion des populations et des élus, les projets ne peuvent aboutir et les entreprises en sont conscientes. Cette charte a été adoptée au mois de septembre par le Conseil Communautaire d'OAC. Elle est disponible à la consultation sur le site de la communauté de communes :

<https://www.ouestaveyron.fr/environnement/energie-et-climat/la-charte-des-energies-renouvelables/>.

Concernant les éoliennes, elle précise notamment que les installations ne pourront se faire qu'à plus de 750 mètres de toute habitation alors que la loi française prévoit 500 mètres. Dans tous les cas, les projets ne seront acceptables que s'ils impliquent fortement les citoyens et les collectivités.

Des rencontres sont prévues avec deux développeurs et avec OAC, dans le mois à venir pour connaître leurs points de vue et la suite qu'ils souhaitent donner au projet.

Dans l'état actuel des choses, le respect d'une distance de 750 mètres de toute habitation semble compromettre la faisabilité d'un parc sur notre commune. Nous ne manquerons pas de continuer à vous tenir au courant de l'évolution de ce dossier.

Audit énergie de votre logement

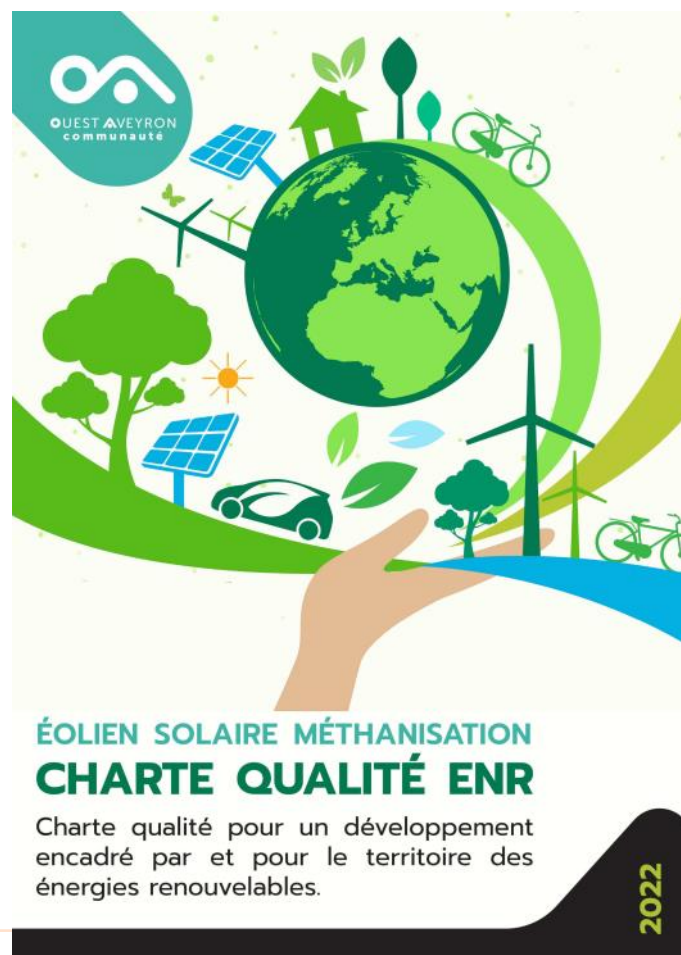
Pour vous accompagner dans vos projets de rénovation énergétique, depuis le 1er janvier 2021, Ouest Aveyron Communauté s'est engagée dans la démarche Rénov'Occitanie, initiée par la région.

En créant des guichets uniques pour chaque département, Rénov'Occitanie simplifie l'accès pour tous aux réponses, conseils et accompagnements sur les projets de rénovation intégrant une amélioration énergétique des logements.

Ouest Aveyron Communauté s'associe à cette volonté, avec le recrutement d'un conseiller en rénovation énergétique de l'habitat, qui localement et gratuitement réalise l'audit de votre logement.

Véritable outil d'aide à la décision dans un projet global de rénovation énergétique, il permet d'orienter les actions à prioriser. Un rapport d'audit vous présentera à minima deux scénarios, l'un permettant une réduction des consommations énergétiques de 40%, l'autre, plus performant, permettant d'atteindre le niveau BBC Rénovation (Bâtiment Basse Consommation).

Plus de renseignements à l'adresse suivante : <https://www.ouestaveyron.fr/environnement/energie-et-climat/renovation-energetique/>.



L'Association des Parents d'Elèves

A vos agendas pour les rendez-vous de l'APE !

L'APE, toujours aussi dynamique, ne manque pas d'idées. Les nouveaux membres du bureau pour l'année scolaire 2022-2023 sont très motivés et ont hâte de rencontrer les Rouquettois lors de leurs prochaines manifestations.

Actuellement est organisée une vente de chocolat. Vous pouvez y participer par internet à l'adresse suivante jusqu'au 10 novembre : www.action-chocolat.fr/participant avec le code : 81331- VXEH ou alors contactez-nous au 06 27 64 47 77.

Nous serons présents au Bal Trad le **samedi 3 décembre** pour tenir la buvette. Lors du marché de Noël le **dimanche 11 décembre** organisé par le Foyer des Jeunes, nous tiendrons un stand. Vous pourrez nous soutenir grâce aux différents articles et objets à la vente.

Cet hiver nous retrouverons les coureurs et les vélos le **dimanche 5 février** ! En effet, La Rouquettoise, notre fameuse course à pied et la Rand'Assou, notre randonnée VTT se fera le même jour.

Et pour commencer le printemps en beauté, notre Quine aura lieu le **dimanche 26 mars**.

Merci aux Rouquettois pour votre participation. Grâce à votre soutien, nous pouvons financer des voyages et des activités pour nos enfants.

Trad/Folk en Villefrancois Bal Trad-Folk : samedi 3 décembre à 21h à la salle des fêtes

Deux groupes vont animer la soirée : Gomasio (Trois filles, trois voix, deux violons, un accordéon) et Kitch à Claou (Accordéon, guitare et percussions). Tout pour passer une belle soirée de danses et musiques traditionnelles. La buvette sera gérée par l'association des parents d'élèves.

Renseignements : 07 81 22 44 96.

Moulin de Castel : une journée du patrimoine réussie

L'association du Moulin de CASTEL a pu renouer avec l'organisation d'une animation festive lors des journées du Patrimoine. Le format était un peu différent des précédents mais la bonne humeur et la convivialité toujours de mise. L'association remercie tous ceux qui ont contribué à cette réussite et espère renouveler l'événement. Merci pour votre soutien.

Foyer des Jeunes : fête votive 2022, merci à tous !

Cette édition 2022 de la Fête des 2 et 3 juillet est désormais derrière nous... Grâce à la mobilisation des membres de l'association du Foyer des Jeunes, la manifestation a tenu toutes ses promesses.

Effectivement, cette édition était un peu différente de celles des autres années avec, une fois n'est pas coutume, l'inauguration des travaux d'aménagement des espaces publics du Bourg. Les bénévoles, épaulés par l'équipe municipale ont assuré ensemble l'organisation.

Nous profitons de cette occasion pour remercier tous nos sponsors, DJ, orchestre et prestataires qui ont assuré la partie animation jusqu'au bouquet final du feu d'artifice mais également tous les visiteurs qui se sont déplacés nombreux malgré une météo incertaine !





CENTRE D'ACTIVITE VILLEFRANCHE DE ROUERGUE

Devenir bénéficiaire

A partir du **25 Octobre 2022**

Tous les mardis de 13h à 17h et les samedis de 9h à 12h, les Restos du Coeur seront présents au 9003 Rue du Cimetère, Villefranche de Rouergue.

Premières inscriptions :

Le lundi 17 Octobre de 9h à 16h30 dans le local et ensuite tous les mardis après-midi et samedis matin.

PREVOIR JUSTIFICATIFS, RESSOURCES ET CHARGES.

Activités proposées ➤

- Aide alimentaire
- Aide à la personne
- Atelier déjeuner pour les enfants



RENSEIGNEMENTS : ALINE RIVIERE 06.80.58.95.54

Pour les femmes entre **50** et **74** ans
le dépistage du cancer du sein c'est important !

Besoin de faire une
mammographie
● en Aveyron ?

... et pas de moyen de locomotion ?



Nous vous
accompagnons
gratuitement
à votre
examen !

Contactez Marie ROUGET
06 18 44 25 03



COMITÉ DE SENSIBILISATION
POUR LE DÉPISTAGE DES CANCERS
EN AVEYRON

DÉPISTAGE
DESCANCERS
Centre de coordination
Occitanie



Aveyron

QUEST AVEYRON
communauté

La Rouquette

Marché de Noël

11
DECEMBRE
2022

Salle
des Fêtes

Créateurs
Produits artisanaux
Gastronomie
Restauration

Réservations au 06 38 78 39 48
ouvert de 9h00 à 18h00

Organisé par le Foyer des Jeunes